

Lannion-Trégor communauté au cœur de votre quotidien



Photo: LOEIL DE PACO



Photo: LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ



Photo: LOEIL DE PACO

« L'Agglo sert la population et le territoire »

Gervais Égault est à la tête de Lannion-Trégor communauté depuis le 13 septembre 2022. Une collectivité qui se veut au service de la population, même si on ne le sait pas toujours

Vous avez été élu le 13 septembre 2022. Comment concevez le rôle de président d'une communauté d'agglo comme Lannion-Trégor communauté ?

Les premiers mois ont été intenses. J'arrive après quelqu'un (Joël Le Jeune, président pendant 14 ans) qui a été performant pour l'Agglo. Moi-même, je suis élu depuis 21 ans, je connais bien le territoire. Pour moi, le rôle de président de LTC est d'insuffler une dynamique. Il s'agit de guider l'Agglo tout en appliquant les décisions prises par le conseil communautaire.

Mais je ne fais pas cela tout seul, je suis entouré d'une équipe. Je m'appuie sur les compétences de chacun. Je prône le travail collégial. Notre but est d'être au service de la population. L'Agglo, c'est un gros bateau avec un équipage composé des élus, des services. Tous sont là pour le faire avancer. Avec comme facteur clé, le développement économique.

À l'occasion de votre élection, le bureau exécutif a été remanié. Cela change-t-il quelque chose dans le fonctionnement de la collectivité ?

Ces élections sont arrivées à mi-mandat. Depuis 2020, les élus qui étaient en poste ont acquis certaines compétences. Il n'était pas question de tout remettre en cause. Cela aurait fait perdre du temps. On a changé les méthodes de travail. Tout ne passe pas par le président. Je ne peux pas répondre à tout. Je suis entouré par un bureau communautaire et un bureau exécutif.

Quelles sont vos priorités jusqu'à la fin du mandat ?

Notre feuille de route repose sur trois axes : la transition énergétique, le logement, et les mobilités. Concer-



Gervais Egault, président de Lannion-Trégor communauté.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

nant la transition énergétique, c'est un sujet d'actualité. On est face à des défis colossaux. On a déjà engagé des actions dans le domaine, mais il faudra les amplifier. Je pense par exemple à la rénovation énergétique de notre parc immobilier qui est colossal. Et cette politique est à mener pas seulement à Lannion. On a des opérations prévues à Beg ar C'hra (Plounévez-Moëdec), à Tréguier ou encore Pleudaniel. Au niveau de l'Agglo, l'aménagement du territoire se fait sur l'ensemble de 57 communes. En ce qui concerne le logement, il y a un déficit pour les primo-accédants et les jeunes ménages. Quant aux mobilités, sur notre territoire essentiellement rural, la réponse ne sera unique.

L'Agglo peut sembler éloignée de la population. Les élus ont parfois aussi ce sentiment. Comment y remédier ?

Il faut retisser le lien qui s'est distendu. Cela passe notamment par des rencontres avec les élus des communes. On a organisé des réunions dans chaque pôle (Lannion, Plouaret, Cavan, Plestin-les-Grèves, Lézardrieux, Tréguier, Perros-Guirec). De manière plus informelle, on a aussi lancé des déjeuners territoriaux, avec une réunion sans ordre du jour précis suivie d'un déjeuner. Cela permet de connaître les problématiques auxquelles les communes sont confrontées. Pour être au plus près de la population, il faut l'informer de ce que l'Agglo peut faire pour elle. Cela passe notamment par les maisons France services où l'on peut avoir accès au Trésor public, à la Poste, à la CPAM... suivant les lieux.

L'urgence climatique peut-elle vous faire renoncer à certains projets et en accélérer d'autres ?
On est tous convaincu qu'il y a effecti-

vement urgence. Doit-on pour autant se recroqueviller sur soi-même ? Je ne le pense pas. Il s'agit de trouver les bons compromis. Le Trégor est une presqu'île. On doit encore œuvrer pour son désenclavement. Et même sans être pour le tout voiture, le trafic de camions sera toujours là, et il faut bien qu'ils passent quelque part. Concernant le pont-aval (projet de quatrième pont sur le Léguer à Lannion), l'Agglo est maître d'œuvre (1). Ce sera un choix qu'on aura à faire. J'appliquerai les décisions prises par les élus le moment venu. Pour la rocade sud, le choix appartient au Département.

(1) Pour le pont-aval, LTC est maître d'œuvre de l'opération en collaboration avec le Département, car c'est un projet du territoire. Concernant la rocade, c'est le Département qui est maître d'œuvre, car cela fait partie de son schéma départemental.

Supplément réalisé par : Renée-Laure Euzen et Néréa Brouard.
Impression Ouest-France Rennes (35).



Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées.
Eutrophisation : à partir de 0.009 kg/ tonne.

PEFC 10-31-3502 / Certifié PEFC / pefc-france.org

VENEZ SURFER
SUR www.entreprendre-lannion-tregor.com

Le site à destination des entrepreneurs

Entreprendre à Lannion-Trégor
Lannion-Trégor COMMUNAUTÉ

Un budget 2022 à 316 millions d'euros

Le prochain budget sera voté en mars 2023. En 2022, il s'est établi à 316 millions d'euros, après le vote d'un budget supplémentaire de 47,5 millions d'euros en juin.

L'Agglo et ses onze budgets

Lannion-Trégor communauté vit avec onze budgets : le budget principal, des budgets annexes sans autonomie financière (voirie, enseignements de la musique, espaces d'activités), pour lesquels le budget principal peut abonder si besoin et des budgets autonomes, qui sont financés par les redevances et loyers perçus (immobilier locatif, transports, abattoir communautaire, assainissement collectif et non collectif, réseaux de chaleur et eau potable).

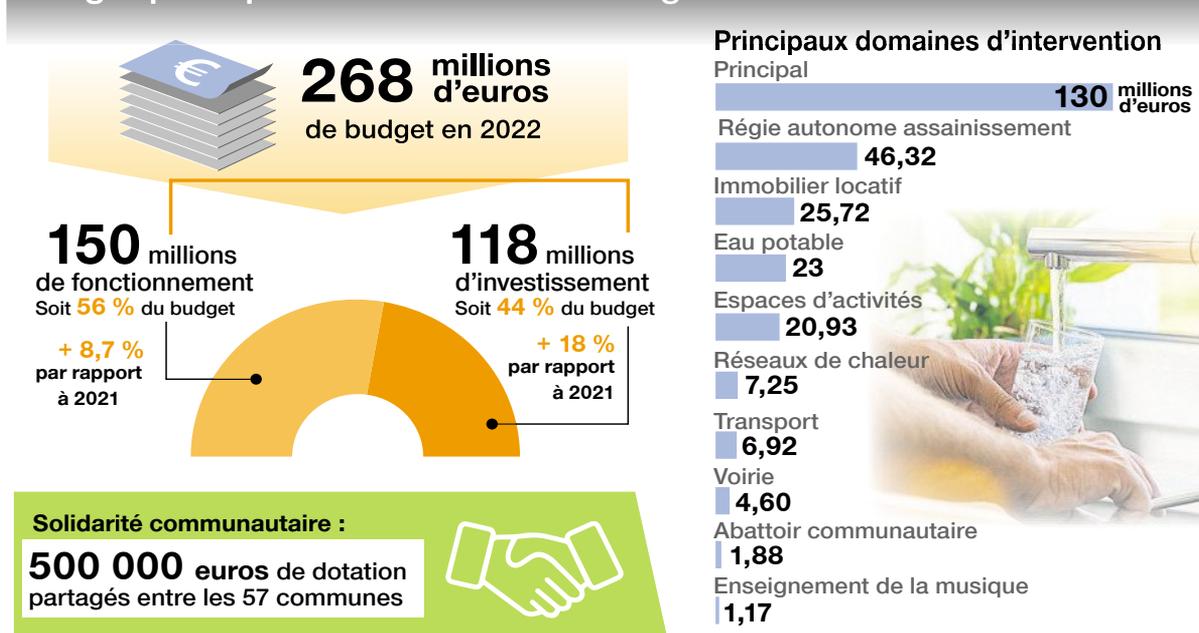
Un budget voté en février 2022

Le budget global de Lannion-Trégor communauté (LTC) s'établissait en début d'année à 268 millions d'euros, soit 30 millions de plus que l'an passé. 118 millions étant consacrés à l'investissement (18 millions de plus qu'en 2021). 150 millions sont prévus pour le fonctionnement de la collectivité.

Une situation dégradée

Problème : l'Agglo a dû encaisser une hausse de charges, notamment liée à la crise du Covid-19 où les établissements communautaires avaient dû fermer. À cela s'ajoutent la réforme fiscale et la fin de la taxe d'habitation, qui a eu un impact. Cette année, les recettes n'ont pas augmenté, contrairement aux années passées où elles prenaient 3 à 4 % mécaniquement avec l'augmentation des bases d'imposition et des nouvelles constructions. Résultat : la capacité d'auto-

Budget principal 2022 de Lannion-Trégor Communauté



Source : Lannion-Trégor Communauté

Infographie : Ouest-France.

financement brute de l'Agglo a baissé de trois millions d'euros.

Une rallonge de 47,5 millions d'euros

En juin 2022, les élus ont voté une rallonge de 47,5 millions d'euros répartis ainsi : 22,8 millions d'euros en fonctionnement et 24,7 millions en investissement. Le budget global de la collectivité

a été porté ainsi à 316 millions d'euros. Les crédits de paiement ont été ajustés : certains ont été réduits (pont-aval et maison des entreprises à Lannion), d'autres ont été augmentés : le déploiement de la fibre, la rénovation thermique du siège.

L'impact de l'inflation

Avant même le vote du budget 2023,

les conséquences de l'inflation, notamment le coût de l'énergie s'est déjà fait sentir. Alors que l'Agglo entame l'harmonisation des tarifs de l'eau et de l'assainissement sur l'ensemble de son territoire, ceux-ci vont être revus à la hausse : + 8,2 % pour l'eau et +13 % pour l'assainissement. Ces budgets sont financés uniquement par les usagers.

Trois plans pour un avenir plus vertueux

Urbanisme et habitat, mobilités et climat-énergie vont faire l'objet de plans dédiés. Un diagnostic global est en cours.

Le schéma de cohérence territoriale (Scot) voté en 2020 est la feuille de route de LTC pour les vingt années à venir. L'agglo va affiner certaines de ses politiques grâce à trois plans.

Depuis 2017, LTC est compétente concernant les plans locaux d'urbanisme. Le programme local de l'habitat (PLH) quant à lui arrive à son terme en 2023. L'Agglo a donc décidé de passer au PLUI-H, c'est-à-dire le plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat.

À cela s'ajoute le plan climat air énergie territorial. Une obligation pour les communautés de communes ou d'agglomération de plus de 20 000 habitants. « On a décidé de réfléchir également à un plan de mobilités, qui lui n'est pas obligatoire, mais qui trouve tout son sens avec les deux autres plans », précise Paul Le Bihan, vice-président en charge de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la planification.

Le PLUI-H est rythmé via un certain nombre d'étapes telles que l'élaboration de son projet d'aménagement et de développement durable (PADD). « La loi Climat et résilience est venue



Les règles d'urbanisme vont être intégrées au PLUI-H.

CRÉDIT PHOTO : ARCHIVES

percuter ce calendrier avec ce qu'elle dit sur la consommation foncière » poursuit Paul Le Bihan. Dans les années qui viennent, il faudra réduire la consommation de foncier. « Sur la décennie 2021-2031, il faudra consommer 50 % de ce qui a été consommé entre 2011 et 2021 ». Avec un objectif ultime : la zéro artificialisation nette en 2050.

Avant l'élaboration de ces trois plans dits « stratégiques », un diagnostic a été lancé à l'échelle de Lannion-Trégor communauté.

Lannion-Trégor communauté en chiffres

57 communes

Le périmètre de Lannion-Trégor communauté est passé de 20 communes en 2013 à 60 en 2017. C'est à cette date que les communautés de communes du Haut Trégor et de la presqu'île de Lézardrieux ont rejoint LTC.

La naissance de la commune nouvelle La Roche-Jaudy a ramené le nombre de communes à 57.

850 agents

Tout en agrandissant son territoire, l'Agglo a aussi élargi ses domaines de compétences. Parmi les dernières à être entrées dans le giron de LTC, le tourisme, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi) et l'eau et l'assainissement. Au total, 850 agents y travaillent.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2018, Lannion-Trégor communauté via son Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) et sept struc-

tures de services à domicile du territoire se sont regroupés sous forme de groupement de coopération social et médico-social (GCSMS).

Appelé Lannion-Trégor Solidarités, ce groupement intervient dans les domaines de services d'accompagnement et d'aide à domicile ainsi que les soins infirmiers à domicile.

100 188 habitants

Lannion-Trégor communauté compte 100 188 habitants, selon les derniers chiffres de l'Insee parus fin décembre 2022.

7 pôles

Pour davantage de proximité, LTC est découpée en sept pôles : Lannion, Perros-Guirec, Plestin-les-Grèves, Cavan, Plouaret, Tréguier et Lézardrieux. Chaque pôle a ses élus référents. Cécile Auriac est la vice-présidente en charge de l'animation territoriale.

81 %

des actifs qui travaillent et qui résident dans le territoire de Lannion-Trégor communauté résident dans le territoire. À Lannion, 75 % des 7 200 actifs en emploi résident dans la commune.

LTC aide les entreprises via l'immobilier

Avec 178 000 m² de locaux loués à 311 entreprises, Lannion-Trégor communauté a pu accompagner le développement économique du territoire. Et ce n'est pas fini.

Le groupe Quanteo (Eco-compteur, Quanta Flow, Far ouest) est l'un des fleurons de la zone Pégase. Depuis plus de vingt ans, l'entreprise de Christophe Milon est devenue la spécialiste du comptage. La start-up des débuts est aujourd'hui une société qui emploie 188 personnes dont une centaine sur son site de Lannion.

Il a fallu pousser les murs au fil du temps. « En 2013, j'avais acheté le site de 1 000 m² qui a grossi une première fois avec 500 m² supplémentaires, trois ans plus tard. » L'occasion pour le dirigeant de réfléchir sur son choix initial. « Ce n'est pas très logique pour l'entreprise d'emprunter pour de l'immobilier. On avait d'autres investissements à faire, qui avaient une portée plus stratégique. » Quanteo est donc devenue locataire de Lannion-Trégor communauté.

Réhabilitation et construction

Depuis 2016, Lannion-Trégor communauté a procédé à une nouvelle extension pour le groupe qui occupe 700 m² de plus depuis juillet 2022. En avril 2023, est attendue la livraison d'une nouvelle extension de 800 m². Eco compteur occupera ainsi 3 000 m².

À chaque fois, « on a travaillé en concertation avec l'Agglo mais c'est elle qui opère les appels d'offres, et assure le suivi auprès des architectes, des entreprises... », évoque Christophe Milon. Une épine en



L'extension effectuée bénéficie au groupe Quanteo. Ici, des salariées de Far Ouest dans une nouvelle salle de réunion.

CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

moins dans le pied de l'entrepreneur.

D'autres entreprises locataires de LTC ont pu se mettre à l'aise de la même façon. C'est le cas de sociétés hébergées sur le site Corinne-Erhel, qui ont redonné vie à d'anciens locaux de Nokia (ex-Alcatel). Oxxius s'est étendu de 360 m², Idil de 855 m² avec des laboratoires et locaux neufs, mais aussi Qualcomm, ou encore Cristalens. « On essaie de répondre aux besoins des entrepri-

ses et de les accompagner dans leur développement », précise Pierre-Yves Le Brun, directeur adjoint du service économie.

Parfois cela passe par des travaux d'envergure, comme c'est le cas au Cruguil. L'ancien site Orange, non loin de la route Lannion-Perros, et ses 3 700 m² vont être reconfigurés pour la société Ekinops. Une opération estimée à 5 millions d'euros.

Pour d'autres, Lannion-Trégor com-

munauté finance un bâtiment neuf et se rembourse sur les loyers. C'est le cas d'Anthénéa à Nod Huel mais aussi de l'IRT B-com, dont les locaux de 1 200 m² ont poussé dans la zone Pégase.

Le parc immobilier locatif atteint les 178 000 m², qui sont occupés à 94 %. Nul doute que les locaux Orange que l'Agglo a rachetés en 2020 devraient trouver preneurs lorsque l'opérateur les aura libérés en 2025-2026.

La Maison de l'entreprise, espace « facilitateur »



Maison de l'entreprise et parc-expos devraient trouver des synergies.

CRÉDIT PHOTO : DR

Avec le parc-expos, la Maison de l'entreprise prendra place dans l'ancien bâtiment W, à l'espace Corinne-Erhel. Cet espace, qui constitue un guichet unique pour les entrepreneurs, est attendu pour le premier trimestre 2024.

Y seront regroupés les services consulaires (chambre de métiers, et chambre de commerce), la technopôle Anticipa et la plateforme French Tech, l'Adess, Avant-premières, la coopérative d'activités pour la création d'entreprise, les Vitrites du Trégor, et une partie du service économi-

que de Lannion-Trégor communauté. La chambre d'agriculture sera dans des locaux à côté. « Le regroupement de toutes ces entités va favoriser les échanges entre les acteurs. C'est un moyen d'être plus efficace », souligne Erven Léon, vice-président en charge de l'économie et de l'emploi.

La Maison de l'entreprise occupera près de 2 300 m². On y trouvera un espace de co-working de 180 m². Sa proximité immédiate avec le parc-expos permettra des synergies, en terme d'occupation de salles de réunion, par exemple.

La fibre pour toute l'Agglo en 2026

La Région Bretagne et les collectivités locales pilotent le déploiement de la fibre via le syndicat mixte Megalis. Dans le Trégor (hors Lannion qui a une couverture via un investissement d'Orange), il s'agit de rendre raccordable 66 000 foyers et entreprises. L'objectif est une couverture totale pour 2026.

La première phase a démarré en 2016. Depuis cette date, les chantiers avangent. À l'heure actuelle, 6 800 foyers sont raccordables. Cela concerne 26 communes du territoire. En 2023, le déploiement va monter en puissance puisque 10 456 prises

seront bientôt opérationnelles. Reste à attendre la commercialisation qui interviendra au premier semestre 2023.

Des études et des travaux sont également en cours pour 16 094 prises, dont la commercialisation interviendra au cours de l'année 2023 et début d'année 2024. Le reste se répartit entre 2023 et 2026. Jusqu'ici Lannion-Trégor communauté est intervenu financièrement à hauteur de 445 € par prise, sachant que le coût d'une prise estimé à environ 2 000 € au début du déploiement a été ramené à 1 145 €.



Le déploiement de la fibre optique se poursuit.

CRÉDIT PHOTO : DR

Restau l'Utopie, « un rêve devenu réalité »

Le couple Fabrice Martin et Gwendoline David ont ouvert leur restaurant en mai dernier, à Plouaret. Grâce à de nombreux soutiens dont celui de la mairie et du pass commerce de LTC.

« Ce restau, c'est un vieux rêve que l'on a depuis une dizaine d'années, c'est pour cette raison qu'on l'a appelé l'Utopie », explique, avec un grand sourire, Gwendoline Martin, qui tient l'établissement avec son compagnon Fabrice Martin, à Plouaret.

Sur le site « Leboncoin », ils sont d'abord tombés sur l'annonce d'un local dans la commune. Mais une fois sur place, ils déchantent : « **trop de travaux.** » Un commerçant voisin leur conseille d'aller voir la mairie. « **Et c'est la maire, Annie Bras-Denis qui nous a parlé de l'Escale, fermée depuis 2017. Un manque pour la commune, de nombreux habitants souhaitaient la réouverture d'un restaurant. Notre dossier a été retenu fin 2019 et on a ouvert en mai 2022.** » De conséquents travaux ont été nécessaires sur le bâti « **pris en charge par la municipalité qui a été d'un grand soutien.** ». La pandémie a fini par retarder l'ouverture prévue initialement en juillet 2021.

De nombreuses aides

Le couple a investi environ 80 000 € pour l'électricité, l'équipement de la cuisine et de la salle... « **Nous avons bénéficié de nombreuses aides dont le pass commerce de LTC à hauteur de 7 500 €. Et également d'un prêt à la création de 10 000 €**



Gwendoline David et Fabrice Martin, à la tête du restaurant l'Utopie, sont ravis de l'accueil qui leur a été fait à Plouaret.

CRÉDIT PHOTO : NÉREA BROUARD

octroyé par Anticipa. »

Depuis, le restaurant à l'ambiance « **sobre mais cocooning** », et très lumineux, ne désemplit pas. « **On a été agréablement surpris dès le jour de l'inauguration. On attendait à peine une centaine de personnes, au moins 200 sont venues. Nous faisons 40 couverts par jour,**

c'est au-delà de ce que l'on espérait. »

La cuisine familiale et gourmande, « **exclusivement à base de produits frais** », de Fabrice séduit. Pizzas à emporter, poissons, viande, Saint-Jacques et une formule du marché le midi à petit prix ont réussi à fidéliser une clientèle venue de Plouaret

mais aussi des communes alentour.

Domicilié à Saint-Quay-Perros jusqu'à présent, le couple n'attend qu'une chose, finaliser les travaux à l'étage du restaurant pour y vivre. « **L'ambiance est géniale ici, intergénérationnelle et chaleureuse avec pas mal de commerces et d'infrastructures pour les jeunes.** »

Angel va au boulot grâce à son Scootélék'tro

Angel Gualbert a 18 ans, tout sourire, la nonchalance de son âge mais déjà la tête sur les épaules et les deux pieds dans la vie active. Il est lannionnais depuis septembre, « **revenu vivre chez ma mère** » après avoir passé son adolescence à Bégard. Il a obtenu « **un bac pro chaudronnerie en juin dernier, à 0, 20 points de la mention assez bien, un peu rageant.** » Il a ensuite travaillé cet été à Armoripark puis, dans la branche de son diplôme, via une agence d'intérim. « **Mais ça n'est pas évident. Dans le secteur de la chaudronnerie, il n'y a pas forcément d'embauche car les entreprises cherchent des profils avec de l'expérience. Et j'ai dû arrêter en octobre car, sans véhicule, je ne pouvais pas assurer sur un rythme en 3 x 8.** »

Favoriser le retour à l'emploi

Angel ne se laisse pas abattre et signe auprès de la Mission locale un contrat Avenir jeune qui, en plus d'une petite somme par mois, lui offre un accompagnement dans ses différentes démarches : recherche d'emploi, permis de conduire... « **Finalement, j'ai décidé de passer le BSR pour pouvoir louer un Scootélék'tro et être plus mobile.** » Ce service de LTC permet de louer un scooter électrique, sur présentation d'un



Angel Gualbert, 18 ans, a retrouvé un emploi grâce au service Scootélék'tro. Mais aussi un peu plus de liberté sur ses temps libres.

CRÉDIT PHOTO : NÉREA BROUARD

contrat, pour favoriser le retour à l'emploi.

« **Grâce à ça, j'ai retrouvé du travail dans une entreprise de menuiserie alu. Ce qui n'aurait pas été possible sans scooter car je dois me déplacer sur les chantiers. Je le loue 50 € par mois avec l'assurance et j'ai eu**

une aide pour l'achat des gants et du casque. La batterie se recharge sur secteur chez moi. C'est cool à conduire et indéniablement mieux que de se déplacer à vélo ou à pied ! » Seule critique, sur le ton de la blague : « **je l'aurais préféré avec un peu moins de rose.** »

Pour Angel, son scooter lui offre un peu plus de liberté. « **Je sors plus depuis que je l'ai. Pour aller me balader ou voir des amis.** » Et quand il évoque son avenir, ses aspirations sont toutes simples : « **un emploi stable et un appartement ou une petite maison.** »

Conseil neutre et gratuit au Point info habitat

Quel que soit le projet, le PIH (Point info habitat) est une manne d'informations pour les propriétaires ou locataires. Avec des conseillers au fait des aides possibles et des travaux à envisager.

Projet de construction ou d'achat de logement, questions sur la location, conseils sur la rénovation ou l'amélioration d'un bien, le Point info habitat est une porte d'entrée incontournable. « **Un service public ouvert à tous pour des conseils neutres et gratuits** », tient à le souligner sa directrice Bénédicte Lebref.

Ce jour-là, c'est la sémillante madame Boussougant, Anne-Marie de son prénom, qui a pris rendez-vous avec Fabienne Kervern, conseillère au Point info habitat. L'institutrice à la retraite, « **mamie gâteau aujourd'hui** » a fait construire sa maison en 1984 à Pleudaniel. « **J'ai un mur à l'ouest qui prend l'humidité. J'aimerais l'isoler mais je ne sais pas comment. J'ai bien été sur le site de ma Prime renov où j'ai trouvé toute une liste d'artisans. Mais je suis sûre qu'ils vont me proposer tout un tas de choses différentes et je ne saurai quoi choisir.** »

Des aides méconnues

Grâce à la conseillère, et à l'aide d'une maquette, Anne-Marie a été informée des différentes options d'isolation possibles avec une première idée du financement nécessaire. « **J'ai aussi eu une liste de tous les artisans RGE (Reconnu garant de l'environnement) dans un rayon de 20 km autour de mon**



Anne-Marie Boussougant (à droite) a eu toutes les informations qu'elle recherchait pour son projet de travaux d'isolation auprès de Fabienne Le Kerven, conseillère au PIH. | CRÉDIT PHOTO : NÉREA BROUARD

domicile. Et moi qui ne pensais pas avoir droit à une aide, j'ai découvert que si. »

Pour l'épauler pour le montage du dossier nécessaire pour prétendre à cette aide, Anne-Marie a été orientée vers un conseiller de la Maison communautaire de Pleudaniel. « **À**

qui a été transmise une fiche de liaison qui synthétise ce premier rendez-vous, précise Bénédicte Lebref. Tout ce fait en numérique aujourd'hui et nos conseillers y sont habitués. »

Anne-Marie repart toute contente de son rendez-vous « **très pro. Je**

vais gagner en confort avec un gain thermique. Et puis, vous savez, je suis peut-être de la vieille école mais je préfère avoir des informations en direct auprès d'une personne de confiance que derrière un écran. »

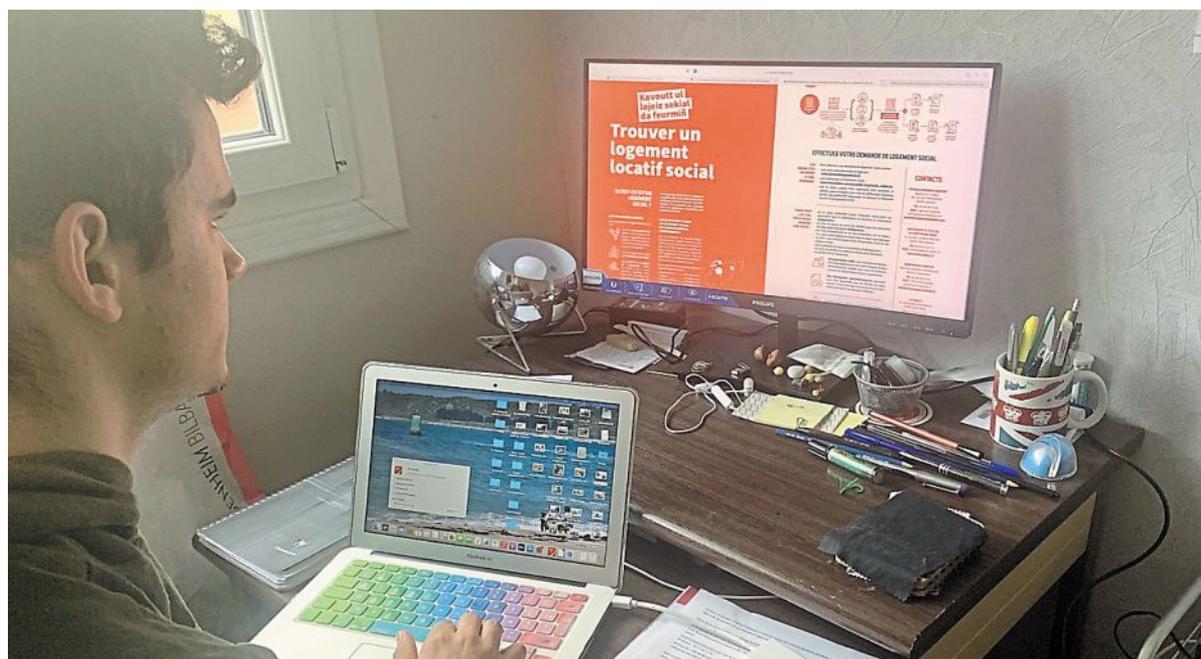
Logement : de nouvelles aides votées en février

Les aides à l'habitat LTC ont été l'objet d'une réflexion ces derniers mois. « **Car elles n'étaient plus forcément adaptées au niveau local. L'idée globale est de mieux compléter l'offre nationale** », explique Bénédicte Lebref, directrice du Point info habitat. Ces nouvelles aides seront votées début février pour leur mise en application.

Plusieurs axes ont été déterminés. « **En premier lieu, une isolation performante. Le bâti ancien, en pierre ou à pans de bois avec des problèmes d'humidité (remontées capillaires ou mauvais drainage), sera également ciblé. Avec des subventions, dont le plafond a été augmenté, selon le gain énergétique obtenu après travaux. L'aide devrait également être ouverte aux propriétaires bailleurs.** » Cela concernerait des travaux de rejointement, de pose de drains ou la pose d'enduits correcteurs thermiques.

Enfin, les aides devraient inciter à l'utilisation de matériaux biosourcés en cohérence avec le Plan climat. Dans ce cadre, le Point info habitat propose un accompagnement technique avec la visite à domicile d'un thermicien qui peut établir un diagnostic et un plan de travaux.

L'aide à l'accession (logements anciens, sous conditions de revenus et selon le secteur géographique con-



Nouvel arrivant et en recherche de logement ? Le Guide du logement, édité par LTC, recense toutes les adresses utiles. | CRÉDIT PHOTO : NÉREA BROUARD

cerné) sera maintenue.

Pour compléter tout ce dispositif d'aides, LTC a édité, en novembre dernier, un guide du logement. Ce document de 28 pages est consultable en version papier et en ligne. Il a été conçu dans l'objectif d'aider les salariés

qui arrivent sur le territoire dans le cadre d'une mobilité professionnelle. « **Mais en fait il s'adresse à toute personne qui ne connaît pas bien le territoire, les étudiants par exemple** » indique Rozenn Alloitteau. Concrètement, on y trouve de nombreux conseils ain-

si les adresses et les numéros de téléphone d'organismes susceptibles d'aider à trouver un toit, que ce soit dans le parc privé ou auprès des bailleurs sociaux, pour du court comme du long terme.

www.pih-lannion-tregor.com

« Sans aide, difficile de trouver un logement »

Benoît Gouez, embauché chez Exail à Lannion, a fait appel aux services de Carrières nomades pour trouver à se loger. Une mission qu'il aurait difficilement pu relever seul.

Benoît Gouez, venu de région parisienne, est arrivé en mars dernier à Lannion. Embauché par Exail (anciennement iXblue) dans la zone de Pégase, il a « **tout de suite compris que ce serait très difficile de trouver un logement même si l'on peut remarquer pas mal de maisons vides. C'est mon directeur qui m'a orienté vers Carrières nomades où Stéphanie Gicquel m'a rapidement trouvé un gîte à Saint-Quay-Perros.** »

Un partenariat d'une dizaine d'entreprises

L'entreprise Carrières nomades est spécialisée « **dans la recherche de logements dans le cadre de mobilités professionnelles. Mais aussi dans tout ce qui concerne l'installation,** précise sa dirigeante Annabelle Martin. **Nous intervenons sur toute la France, mais surtout dans le Finistère et les Côtes-d'Armor. C'est la technopole Anticipa qui nous a sollicités pour faciliter le recrutement dans le domaine de la tech, secteur qui recrute beaucoup à Lannion. Depuis un an, nous travaillons en partenariat avec une dizaine d'entreprises.** » Un partenariat facilité par le dispositif Mobili pass qui permet un financement intégral du service via les cotisations 1 % logement des entreprises de plus de 20 salariés.

À l'issue de sa période d'essai de 6 mois, Benoît décide de « **rassembler**



Benoît Gouez, responsable de production chez Exail, espère bientôt réunir sa famille au complet dans sa nouvelle maison à Perros-Guirec.

CRÉDIT PHOTO : NÉREA BROUARD

sa famille restée à Conflans-Sainte-Honorine. Il fallait donc trouver une maison. Grâce à Carrières nomades, j'ai pu en visiter deux dont une à Perros-Guirec qui n'était pas encore sur le marché. À 1 km de la mer, c'était inespéré. Si j'avais dû trouver un logement seul, il m'aurait fallu ou beaucoup de chance ou rester rivé sur les

annonces pour sauter sur une rare opportunité. »

Benoît a emménagé avec ses deux enfants à la mi-août. Pour ce passionné de course à pied, « **c'est fantastique. Je suis originaire de la baie de Morlaix et j'ai fait mes études à Lannion, c'est donc un peu un retour aux sources. Autre avantage, je suis à 10 mn en voi-**

ture du travail contre 45 mn avant. »

Ce nouveau Perrosien espère finir sa carrière dans le Trégor. Et n'attend plus qu'une chose pour parfaire cette nouvelle vie : « **la venue définitive de mon épouse, retenue par ses engagements professionnels. Elle pourra nous rejoindre dès qu'elle aura trouvé un emploi dans les environs.** »

Se loger grâce à Lannion Trégor aménagement

Deux questions à...

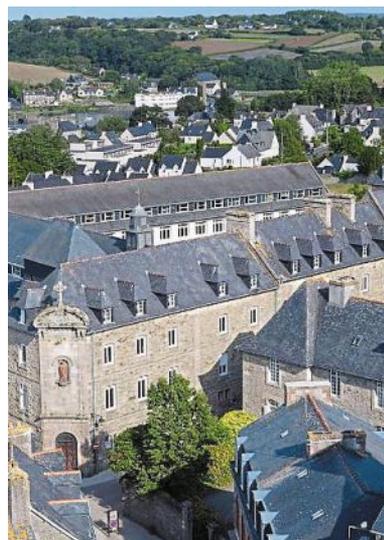
Claudie L'Hostis, directrice de Lannion Trégor aménagement (LTA).

Quelles sont les missions de Lannion Trégor aménagement ?

Lannion Trégor aménagement a été créé, en 2019, par LTC. Son statut juridique de SPLA (société publique locale d'aménagement) permet la participation financière, en étant actionnaires, des 57 communes du territoire. L'objectif : pouvoir répondre concrètement à la politique de l'habitat et être facilitateurs de création de logements. Que ce soit des lotissements, de la réhabilitation ou de la construction neuve sur des friches en centre-ville et centres bourgs. Le cahier des charges du projet est dressé en concertation avec les communes concernées. Concrètement, cela nous permet d'acheter le foncier, d'assurer la viabilisation, la construction ou rénovation et la vente. Pour des opérations à coût maîtrisé, moins chères que si elles étaient réalisées par des promoteurs.

Des exemples d'opérations à venir ?

À Penvénan, en cœur de bourg, une première opération d'immeuble neuf, dont le permis de construire devrait bientôt être déposé, créera quatre logements destinés à la vente et une



Le couvent des Sœurs du Christ, à Tréguier, sera réhabilité en logements.

CRÉDIT PHOTO : DR

cellule commerciale. Avec une attention pointue portée, comme tous nos projets, à l'inscription urbaine, l'aspect paysager et environnemental.

Une autre opération d'ampleur a été récemment contractualisée avec la ville de Tréguier. La requalification du couvent des sœurs du Christ en 13 logements destinés à la vente, une ludomédiathèque et 10 logements sociaux dans un site patrimonial.

Des pistes pour le logement étudiant

L'agglomération compte un peu plus de 1 700 étudiants dont 900 à l'IUT. Dans ce dernier, ce sont 200 à 300 étudiants supplémentaires qui sont attendus à la rentrée prochaine avec un marché de la location déjà tendu.

Pour Rozenn Alloiteau, responsable du service Habitat, « **il faudrait déjà mieux faire connaître l'offre existante. La résidence du Crous, notamment, que certains étudiants pensent réservée aux boursiers, ce qui n'est pas le cas.** » Hébergement aussi des étudiants : la résidence Archipel, les foyers Cosmos et Thos ainsi que la résidence des Ursulines à Lannion. Parfois complets en début d'année universitaire, mais souvent avec des places qui se libèrent dans

les mois qui suivent.

Yann Kergoat, conseiller au logement social à LTC, reconnaît toutefois « **une problématique, surtout à Lannion.** » Une étude a d'ailleurs été lancée en septembre avec la Banque des territoires et les différents acteurs de l'enseignement et du logement pour « **identifier les besoins et les leviers d'action. Ses conclusions seront rendues en mars. En parallèle, une enquête est conduite, depuis ce mois-ci, auprès des étudiants.** »

Une étude de faisabilité technique et financière est par ailleurs en cours sur le quartier de logements sociaux Ar santé. Avec le projet de réhabiliter une partie des appartements pour des colocations étudiantes.



L'effectif des étudiants de l'IUT de Lannion devrait augmenter, à la prochaine rentrée, de 200 à 300 inscrits supplémentaires.

CRÉDIT PHOTO : ALEXANDRE KOZEL

Rénovation thermique : immense chantier à venir

LTC dispose d'un vaste parc immobilier. Celui-ci tombe sous le coup du décret tertiaire qui oblige à de fortes économies d'énergie dans les décennies à venir. L'enjeu est fort.

Derrière le bâtiment qui héberge le siège de Lannion-Trégor communauté, non loin de l'IUT, deux chantiers vont bon train dans les anciens locaux d'Orange. Accolé au bâtiment Monge, l'immeuble Chappe et ses 2 000 m². Non loin de là, le bâtiment V et ses 4 000 m². Vide depuis plusieurs années, cet ensemble en forme de E est destiné à recevoir les services de l'Agglo qui accueillent du public.

Ce sera pour plus tard. Lorsque le chantier de rénovation thermique sera achevé. « **Suivant les bâtiments, ils sont soit en toiture béton, soit en charpente bois ou métallique. Autant on peut isoler assez facilement une toiture béton, elle supportera le poids du matériau, autant avec une charpente métallique, c'est plus délicat** », commente Laurent Buselli, directeur du bâti et de la transition énergétique.

Un bâtiment « enveloppé »

Ce chantier est rendu obligatoire par le décret tertiaire qui s'applique aux ensembles immobiliers tertiaires de plus de 1 000 m². Celui-ci impose aux propriétaires et locataires de réduire de 40 % d'ici 2030, 50 % d'ici 2040 et 60 % d'ici 2050 la consommation énergétique finale du bâtiment, par rapport à une année de référence qui ne peut être antérieure à l'année 2010 ; ou, atteindre un niveau de consommation énergétique fixé en valeur absolue pour chaque type d'activité.



Le parc immobilier de l'Agglo est soumis au décret tertiaire. Certains chantiers de rénovation thermique sont en cours.

| CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

Pour y parvenir, dans le cas d'un des bâtiments de l'ensemble V, c'est un choix assez original, mais plutôt efficace qui a été retenu : « **une enveloppe qui va entourer tout le bâtiment** ». Viendra ensuite une réflexion sur le chauffage et l'éclairage. « **Vu les contraintes que l'on a avec le décret tertiaire, la moindre économie d'énergie compte pour parvenir à la baisse demandée.** »

Ce genre de chantiers sera repro-

duit sur l'ensemble du parc immobilier de l'Agglo. Soit 178 000 m² ! « **La difficulté que l'on rencontre, c'est d'avoir un diagnostic précis des bâtiments, notamment lorsqu'ils sont rachetés. On n'a pas toujours l'historique** », poursuit le technicien qui a prévu de lancer un schéma directeur immobilier énergétique en 2023.

Difficulté supplémentaire : le jeu de chaises musicales qui sera à opérer inévitablement. « **Lorsque les locaux**

sont loués à des entreprises, il nous faut aussi faire en sorte que cela ne perturbe pas l'activité. » Un casse-tête en perspective qui devrait durer dans le temps, « **à raison de deux ou trois chantiers par an** ».

La rénovation thermique de l'ensemble des bâtiments communautaires nécessitera une enveloppe budgétaire importante qui se chiffre en plusieurs centaines de millions d'euros.

Énergies renouvelables : le Trégor aux aguets

Développer des énergies qui servent au territoire, c'est l'ambition de Lannion-Trégor communauté. Éolien, photovoltaïque, méthanisation... Les projets ne manquent pas.

Entretien

Hervé Guélou, vice-président de LTC en charge de l'énergie.

Comment se positionne Lannion-Trégor communauté par rapport aux énergies renouvelables ?

On étudie toutes les pistes, d'autant plus dans le contexte actuel. On le voit bien : toutes les énergies sont liées entre elles. Une pénurie dans un segment entraîne des difficultés dans les autres. Depuis plusieurs années, l'Agglo a développé la filière bois-énergie, avec l'objectif de devenir de plus en plus autonome. Sachant que la meilleure énergie, celle qui coûte le moins cher, est celle que l'on ne consomme pas. On traque l'énergie partout où elle peut être. Récemment, un micro-turbina-ge a été installé à la station d'eau potable de Pont-Couënnec à Perros-Guirec. L'eau y arrive après une forte chute. L'idée, c'est d'en récupérer l'énergie, étant donné que les services eau et assainissement en sont de



Comme ici à Lorient, Lannion-Trégor communauté a prévu l'installation de panneaux photovoltaïques en ombrières.

| CRÉDIT PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

gros consommateurs.

Le territoire se prête-t-il à l'éolien terrestre ?

Les parcs se situent au sud de l'Agglo, là où c'est le plus propice. D'ailleurs, cela évolue. À Plounévez-Moëdec, sur le secteur de Beg ar

C'ha, le permis a été validé pour quatre machines avec une puissance de 14 MW/h. À Loguivy-Plougras, au Dresnay, ce sont trois machines qui vont être implantées avec Engie. À Plougras, l'entreprise propriétaire du site qui exploite 8 machines va en changer pour de

plus performantes, et en ajouter. Il y a d'autres projets à Plougras et Loguivy-Plougras dont l'Agglo n'est pas partenaire. Le parc de Pluzunet avec ses trois machines n'a quant à lui que peu de possibilités d'extension.

L'avenir passe donc par le photovoltaïque ?

Il faut mettre du panneau partout où c'est possible. Mais sur les bâtiments existants, cela pose parfois trop de contraintes sur les charpentes. On a aussi en projet des panneaux en ombrière, notamment sur les parkings du parc Corinne-Erhel, mais là il faut bien réfléchir pour que cela ne vienne pas entraver le développement économique. C'est un juste équilibre. LTC est un territoire rural : les agriculteurs peuvent être aussi des alliés. Y compris dans la méthanisation, où des recherches sont menées pour liquéfier le gaz obtenu. Une unité de méthanisation est d'ailleurs prévue près de la future station d'épuration de Lannion.

A la pointe de la filière bois-énergie

Le réseau bois énergie s'est particulièrement développé ces dernières années. Leur fonctionnement est essentiellement assuré par une production locale de bois issu du bocage.

Mélanie Biet, chargée du projet Plan climat à LTC souligne d'emblée tout l'intérêt de l'existence et du développement du réseau chaleur énergie bois. « **Tous les ans sur le territoire, on dépense 130 millions € pour importer des énergies fossiles, fuel, gaz, utilisées pour les transports mais aussi pour le chauffage.** » Le Trégor étant un des territoires bretons où la densité de bocage est la plus importante, « **il y a au moins deux intérêts à utiliser la ressource bois. La première : la substitution d'une énergie fossile pour une énergie renouvelable. On améliore ainsi notre bilan carbone car si le bocage est bien géré, c'est une énergie renouvelable qui ne produit pas de gaz à effet de serre. Effectivement, elle en produit à l'instant où on le brûle mais quand les arbres poussent, ils captent ce CO₂. Cette ressource nous permet d'avoir une indépendance énergétique sur le territoire. Un atout important par les temps qui courent. Cela contribue, de plus, à l'entretien d'un patrimoine naturel et paysager ainsi qu'au développement de l'économie locale car on fait travailler nos agriculteurs.** »

Un réseau qui s'étend

« **Notre expérience est liée étroitement à la fusion entre les communautés,** poursuit Hervé Guélou, vice-président en charge de l'énergie. **L'ancienne communauté de communes de Beg ar C'hra-Plouaret avait historiquement été la première à utiliser le bois de bocage, en 2005, comme filière d'énergie avec la création d'une Scic (Société coopérative d'intérêt collectif). D'autres communes ont d'ailleurs leurs propres installations comme Plestinles-Grèves ou encore Plounévez-**



Hervé Guélou, vice-président en charge de l'énergie, devant une des dernières chaufferies bois mise en fonctionnement en 2021. Elle chauffe le siège de LTC, l'IUT, le Crous et le gymnase.

CRÉDIT PHOTO : NÉREA BROUARD

Moëdec. »

En 1984, une première chaufferie bois avec réseau de chaleur est construite pour l'hôpital de Lannion, rachetée par l'agglo en 2017. Cinq autres ont vu le jour entre 2018 et 2022 : à Ploumilliau (pour chauffer l'Ehpad, l'école, le centre de loisirs, des logements sociaux et le futur restaurant scolaire), à la Roche-Jaudy (Ehpad et école), à Lannion (siège de LTC, IUT, Crous et gymnase), à Loguivy-Plougras (Ehpad, mairie, salle des fêtes) ainsi qu'à Trévou-Tréguignec (centre de rééducation de Trestel et base nautique). Un autre chantier est par ailleurs en cours à Tréguier (hôpital, les deux lycées, collège, crèche, piscine O Trégor) pour une mise en service l'hiver prochain et un investissement de 2 millions 5 €.

Cinq chaufferies, dites « **sans réseau** », fonctionnent également sur le territoire à l'Objèterie de Buhulien, l'espace de Broglie à Lannion et la Maison de santé de Vieux-Marché. La première d'entre elles, créée à l'initiative d'LTC en 2010, chauffe la piscine Ti dour à Lannion. « **À l'époque, c'était un vrai engagement, affirme Mélanie Biet. Car l'équilibre économique était à envisager sur du long terme. Si la matière première était déjà moins chère, l'investissement de départ était beaucoup plus élevé qu'une chaufferie classique. Aujourd'hui, nous sommes nettement mieux accompagnés financièrement, par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Et, aujourd'hui, avec les prix du gaz, les retours sur investis-**

sement sont bien meilleurs. »

Une nouvelle chaufferie devrait voir le jour prochainement pour chauffer l'espace Corinne-Erhel à Lannion. Et un site est en étude de faisabilité à Pleubian pour le chauffage de l'Ehpad, la salle du Sillon et le manoir du Launay.

Les bénéfices environnementaux des haies bocagères et des talus pour la qualité de l'eau et la préservation de la biodiversité ne sont, en outre, plus à démontrer. « **Nous sommes sur un territoire d'élevage, donc pour les animaux l'ombre et la possibilité d'abris entrent en compte et forment une conjonction d'intérêt, abonde Hervé Guélou. Des linéaires de talus sont d'ailleurs replantés, à raison de 30 km environ chaque année, par les agriculteurs.** »

Tout un parcours avant d'être brûlé en chaufferie

« **Nous travaillons avec la Scic (Société coopérative d'intérêt collectif) Bocagenèse qui coordonne toute la filière de l'amont à l'aval,** explique Hervé Guélou. **Ce statut juridique a l'avantage de réunir toutes les parties prenantes : les agriculteurs, les entreprises de broyage et de transport ainsi que les consommateurs privés ou publics, communes, communautés de communes et agglo.** »

Avant d'être coupé, « **un plan de gestion du bocage est établi par un professionnel avec les agriculteurs concernés,** détaille Mélanie Biet. **Chaque haie est passée en revue afin de savoir quels arbres la constituent, quel volume de bois va-t-on en obtenir, quand et comment faut-il le couper ?** » Ensuite, l'agriculteur coupe ou fait couper son bois qui est broyé sur place. Ce dernier est ensuite amené sur une plate-

forme où il est séché pendant quatre à six mois. « **Trois plates-formes sont destinées à cette étape,** poursuit Hervé Guélou. **Celle de Beg ar C'hra à Plounévez-Moëdec, à Louargat, à l'Objèterie de Buhulien à Lannion. Pour être au plus près des agriculteurs et des chaudières.** »

Les stocks sont conséquents sur le territoire mais parfois difficiles à mobiliser dans les fonds de vallée ou endroits peu accessibles. Toujours selon Hervé Guélou, « **la moitié du potentiel bocage est facilement mobilisable, soit 25 000 tonnes par an. Sachant qu'une fois que le bois est coupé, on n'y touche plus pendant 10 ans. Actuellement, nous avons plus de propositions d'approvisionnement que de besoins. Les futures chaudières qui sont en cours d'installation ou d'étude, auront donc la matière première nécessaire à leur fonctionnement.** »



Le bois de bocage est broyé sur place avant son séchage dans les différentes plates-formes de Lannion Trégor communauté.

CRÉDIT PHOTO : L'OÛIL DE PACO

Eau potable : du cours d'eau jusqu'au robinet

Pour satisfaire le besoin en eau des habitants de Lannion-Trégor communauté, 83 % de la ressource est issue des eaux superficielles. À Lannion, l'usine de Kergomar puise dans le Min ran et le Léguer.

Frédéric Guégan n'aime pas la pluie. Un ennemi dont le responsable d'exploitation de l'usine d'eau potable de Kergomar s'emploie à contrer les effets. Avec celle de Pradic Glas à Rospez, l'usine de Lannion alimente en eau potable les communes de Lannion, Pleumeur-Bodou et Trébeurden depuis les années 1960. « On pompe essentiellement dans le Min ran, et en secours dans le Léguer », explique le technicien. L'unité a une capacité maximale de 5 000 m³/jour mais n'atteint que très rarement ce chiffre. « On est plutôt autour de 2 300 m³/j ».

Un nouvel outil

L'eau brute passe par différentes étapes avant de parvenir bonne à consommer jusqu'au robinet. D'abord, le dégrillage qui permet de délester l'eau de ce qu'elle charrie, comme les branches ou les feuilles. Ensuite, direction le traitement au charbon actif qui permet de piéger les pesticides. « Plus le charbon actif reste longtemps au contact de l'eau, plus il capte ces produits. Ce sera mieux dans la future usine », indique Stéphane Guichard, directeur du service eau et assainissement de Lannion-Trégor communauté.



L'usine d'eau potable de Kergomar à Lannion vit ses dernières années d'exploitation. | CREDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

L'Agglo va en effet financer dans les prochaines années une nouvelle installation en remplacement de celles vieillissantes de Lannion et Rospez. « C'est sur le même site de Pradic Glas que sera implantée la nou-

velle usine. On a déjà les tuyaux qui connectent les deux usines », relève Cédric Seureau, vice-président en charge de l'eau et l'assainissement.

L'eau du Min Ran chemine dans les différents bassins qui vont lui per-

mettre de devenir potable, dans le respect des normes sanitaires. Flocculation, traitement à la chaux éteinte, filtration grâce au sable sont autant de passages obligés. « Une fois que l'ensemble des traitements est effectué, l'eau qui était jusqu'ici en surface rentre dans des tuyaux... Et ne reverra le jour qu'à la sortie du robinet. »

Sa qualité fait l'objet de toutes les attentions. Les indicateurs donnent la teneur en nitrates, entre autres. « On a un labo interne pour faire les analyses. Et on est surveillé par l'Agence régionale de la santé, qui peut être amenée à faire des contrôles inopinés ». Depuis plusieurs années, le taux de nitrates est en baisse constante. « Les efforts du monde agricole sont visibles » estime Stéphane Guichard.

Sur les écrans, l'équipe assure une veille de tous les instants. Prête à traquer la moindre fuite sur le réseau. Les données nocturnes, où la consommation est réduite, sont particulièrement scrutées. À la moindre anomalie, les courbes sont passées en revue. « On peut ainsi isoler au moins le quartier où on pense qu'il y a un problème ». Reste ensuite à obtenir la confirmation, en allant sur le terrain.

Le « plan Marshall » de l'assainissement est lancé

Lannion-Trégor communauté a enclenché de gros programmes de travaux concernant l'assainissement. Près de 100 millions d'euros seront investis dans les cinq prochaines années.

Dix ans de travaux

Un véritable « plan Marshall » de l'assainissement... C'est dire l'ampleur des travaux à venir. « Dans les dix prochaines années, le programme est vaste, et inclut aussi bien les stations d'épuration que les postes de relevage et les réseaux », indique Cédric Seureau, vice-président en charge de l'eau et l'assainissement. Quelque 19 millions devraient être investis chaque année, pendant les cinq prochaines années.

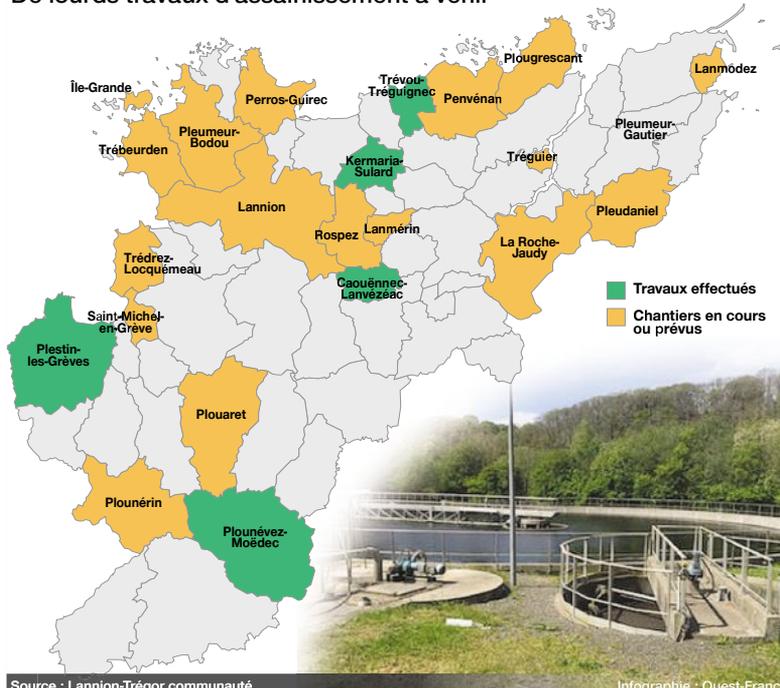
Des normes à respecter

LTC compte 21 stations d'épuration. Toutes devraient être passées en revue d'ici 2028. « Les stations d'épuration doivent répondre à certaines normes européennes, nationales, puis locales, via arrêté préfectoral. La Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) nous donne son avis sur la conformité des installations ». Il faut dire qu'un problème d'assainissement peut vite avoir de fâcheuses conséquences sur la qualité de l'eau.

En fonction de l'urgence

Les travaux sont réalisés en fonction de l'urgence. Car, il peut y avoir urgence dans certains cas. Ainsi, privées d'une station d'épuration aux

De lourds travaux d'assainissement à venir



Source : Lannion-Trégor communauté.

Infographie : Ouest-France.

Des eaux parasites à traquer

Reste un problème difficile à résoudre, celui des eaux parasites. « Si les eaux pluviales viennent gonfler les volumes à traiter, cela oblige à dimensionner les stations en conséquence, et ce n'est pas à cause d'un nombre d'habitants accru ». Le redimensionnement se fait en principe par rapport à une évaluation de l'apport organique à venir, mais aussi par rapport à ce que le milieu naturel peut accepter en termes de rejet, que ce soit en rivière ou en mer.

L'assainissement collectif progresse mais...

Une certitude : l'assainissement collectif ne pourra jamais desservir l'ensemble des habitations de Lannion-Trégor communauté. Pour des raisons de coût. En soi, ce n'est absolument pas grave. « L'assainissement non collectif, quand il est conforme, fonctionne aussi très bien ». Les installations sont contrôlées par le service public d'assainissement non collectif (Spanc). À noter, en cas de vente d'une maison, un diagnostic de moins de trois est obligatoire. En cas de non-conformité, l'acquéreur a un an pour faire la mise aux normes.

normes, certaines communes ne peuvent plus délivrer de permis d'aménager, et de fait de permis de construire. C'est le cas à Trébeurden, Pleumeur-Bodou et Pleumeur-Gau-

tier. À Lannion, dans certains secteurs de la ville, c'est aussi le cas. À Trébeurden, l'étau se resserre. « Dans 18 mois, la station devrait être fonctionnelle ».

Rivière sauvage, un label qui se mérite

Le Léguer est le premier cours d'eau de Bretagne à voir obtenu ce label en 2017. Un nouveau programme d'actions est mis en place pour son renouvellement attendu cette année.

Le Léguer a une « **histoire d'une reconquête** » ainsi que le raconte si bien le film de Philippe Laforge, visible gratuitement en ligne. « **La situation de la rivière, il y a une trentaine, d'années, était fortement dégradée en raison de la pollution**, rappelle Samuel Jouon, coordonnateur du bassin-versant vallée du Léguer pour LTC. **Grâce à une mobilisation citoyenne et politique ainsi que l'arasement du barrage de Kernansquillec, en 1996, la vallée s'est peu à peu renaturée.** »

De nombreuses actions de reconquête, notamment pour la qualité de l'eau, ont été depuis menées par la collectivité, les communes, les agriculteurs et l'association Vallée du Léguer. La nature a ainsi peu à peu repris ses droits. Des efforts qui ont valu au Léguer, depuis sa source jusqu'à sa partie médiane et son principal affluent le Guic, de se voir attribuer le label « Rivière sauvage » en 2017. « **Une reconnaissance nationale pour un label extrêmement exigeant. Il est en effet estimé que seul 1 % des rivières françaises serait susceptible de l'obtenir.** »

Ce label n'est cependant pas décerné à vie et est arrivé à échéance en 2021. En 2022, phase transitoire, LTC et ses partenaires ont travaillé sur la



Le patrimoine naturel du Léguer a été reconquis grâce à la mobilisation de plusieurs acteurs du territoire : citoyens, associations et collectivité.

| CRÉDIT PHOTO : LA LANTERNE

réévaluation des 47 critères exigés ainsi qu'un nouveau programme d'actions pour son renouvellement. « **Le dossier a été déposé à la fin de l'année dernière et un audit va être mené par l'Afnor (Association française de normalisation).** Nous espé-

rons, plutôt confiants, avoir le renouvellement du label d'ici le premier semestre 2023. »

Le château d'eau de notre territoire

Parmi ces actions : la mobilisation des

différents acteurs, la préservation et restauration des milieux aquatiques, des aménagements pour favoriser la continuité écologique dont la circulation des poissons migrateurs ou encore la lutte contre les plantes exotiques envahissantes... L'amélioration de la ripisylve (végétation en bordure des rivières) est également un axe prioritaire dans ce nouveau cahier des charges. « **Dans le projet plus global du Projet de territoire pour l'eau, on va se rapprocher de ce qui se fait pour la Lieue de grève en collaboration avec les agriculteurs** (lire ci-dessous). **À savoir encourager les systèmes herbagés, l'agriculture biologique, veiller dans les fonds de vallée à avoir des prairies ou des boisements.** »

Sylvain Lavaur, directeur aménagement environnement à LTC, souligne également « **l'enjeu du Léguer en termes de ressource et d'approvisionnement en eau potable. C'est le château d'eau de notre territoire. Le Léguer approvisionne une large partie de la côte de Granit rose. Et en période estivale, il y a une pression sur l'eau potable que nous avons vraiment vécue cet été avec l'épisode de sécheresse. Un enjeu en cohérence avec toutes les attentions portées à la rivière, au-delà de l'obtention d'un label.** »

Un troisième plan de lutte contre les algues vertes

En dix ans sur la Lieue de grève, les deux premiers plans ont atteint leurs ambitions. « **En termes de baisse en teneurs de nitrates dans les cinq cours d'eau qui se jettent dans la baie**, selon Gwenaëlle Briant, adjointe à la direction de l'environnement à LTC. **Partant d'une situation où on était plutôt autour de 30, 35 mg/litre, nous sommes arrivés à moins de 20 mg/litre dans les trois cours d'eau qui apportent 90 % de l'azote.** »

Un bilan positif donc. « **Même si pour recontextualiser ces notions de qualité de l'eau et de teneurs en nitrates, il faut souligner que la nature est parfois injuste**, nuance Sylvain Lavaur, directeur aménagement environnement et économie agricole à LTC. **Car les cours d'eau de la Lieue de grève sont ceux où l'on a la meilleure qualité sur notre territoire et dans notre département. Même si la configuration de la baie réunit toutes les conditions favorables au développement des algues : faible lame d'eau, lumière très efficace pour activer la photosynthèse, températures qui augmentent facilement...** »

Les bonnes pratiques des agriculteurs sont mises en exergue. « **C'est à eux que nous demandons le plus d'efforts. S'ils étaient sur un autre bassin-versant breton, ce ne serait pas le cas. Car nous sommes sur un des territoires avec la plus basse pression azotée et une surface de**



Cinq cours d'eau se jettent dans la baie de la Lieue de grève dont la configuration naturelle est propice au développement des algues.

| CRÉDIT PHOTO : L'ŒIL DE PACO

SAU (superficie agricole utilisée) parmi les plus fortes de Bretagne... Les résultats obtenus en dix ans témoignent d'une réelle prise de conscience de nos agriculteurs de la thématique environnementale. »

L'échouage d'algues, suivi par le Ceva à Pleubian, a également diminué. « **Les tonnages sont en baisse depuis 2016, 2017**, précise Gwenaëlle Briant. **En 2010, 25 000 m³ étaient ramassés, on oscille maintenant**

autour de 10 à 15 000 selon les années et le climat. »

Les agriculteurs accompagnés

Évolution importante, même si la reconduction du PLAV 2022-2027 a été validée par l'État, « **la cour des comptes a pointé la nécessité d'un suivi par ce dernier et un respect plus fort de la réglementation.** » Ce nouveau PLAV devra s'articuler autour de

l'arrêté préfectoral ZSCE (zone soumise à contrainte environnementale). Il définit notamment un programme volontaire, en 3 ans, encourageant les agriculteurs à s'engager à un certain nombre de mesures en termes d'agronomie (couverture des sols, de gestion des prairies et préservation des zones humides). « **Grâce à cet engagement volontaire, ils bénéficient d'un accompagnement technique et financier.** » Au bout des 3 ans, en revanche, si l'évaluation constate un non-respect des mesures, elles deviendront obligatoires et sans soutien.

« **Nous poursuivons donc l'accompagnement dans les changements de système, au-delà de l'arrêté ZSCE**, poursuit Gwenaëlle Briant. **Dans le cadre d'un programme commun avec Morlaix communauté, avec un outil intitulé « boucle vertueuse », expérimenté lors du 2e plan.** » Cet outil valorise les bonnes pratiques agricoles. Selon certains indicateurs, elles rapportent des points aux agriculteurs volontaires (80 % de l'effectif de LTC), leur permettant de bénéficier de prestations de travaux agricoles agro-environnementaux.

Le budget dédié à ce troisième PLAV s'élève à 3 600 000 €, pour la période 2022 à 2024. Un financement assuré par l'Agence de l'eau de l'eau (600 000 €), l'État, la Région, le Département et LTC à hauteur de 476 000 €.

Défi zéro déchet pour la famille Lefèvre

En octobre dernier, l'Agglo a invité des familles à réduire le contenu de leurs poubelles. 40 d'entre elles ont été sélectionnées et seront accompagnées pendant 6 mois pour réussir ce challenge.

Chez la famille lannionnaise Lefèvre, c'est la maman, Gaëlle, qui a décidé d'embarquer mari et enfants dans l'aventure du Défi zéro déchet lancé par l'Agglo. « **Bien sûr, je suis sensibilisée aux enjeux climatiques : l'extinction de certaines espèces animales, l'existence d'un septième continent composé de plastiques...** En tant que parents, j'ai l'impression que nous sommes en partie responsables de l'état de notre planète. Si nous agissons, tout un chacun à notre niveau, il est sans doute possible de rendre le monde vivable sur du long terme. »

Réduire de 30 % les déchets

À leur domicile, certaines bonnes habitudes sont déjà prises : tri sélectif, composteur et récupérateur d'eau, plantation d'herbe pour remplacer le gravier dans le jardin. « **Je fabrique également moi-même mes vêtements et j'essaye d'acheter en bio et en vrac même si, honnêtement pour ce dernier point, je trouve ça un peu compliqué au quotidien.** »

40 familles ont été retenues en décembre, pour participer à ce défi d'une durée de six mois. « **La mission : réduire de 30 % nos déchets.** » L'ensemble des participants a assisté à une conférence de Laëtitia Crnkovic, formatrice écores-



Gaëlle Lefèvre avec Bruno, son mari, ainsi que Tom et Florian font partie des 40 familles à participer au Défi zéro déchet lancé par l'Agglo.

CRÉDIT PHOTO : NÉREA BROUARD

ponsable et auteure du livre Faites l'autopsie de votre poubelle. « **On nous a également remis un pack avec de l'essuie-tout, des charlottes, sacs à vrac réutilisables ainsi qu'un peson pour évaluer notre progression.** »

En janvier, la production de

déchets habituelle de toutes les familles a été évaluée. À partir de là, chaque sac-poubelle sera pesé et les résultats notés dans un carnet. « **Nous nous sommes par ailleurs engagés à participer à des ateliers : caddie zéro déchet, comment utiliser ses restes ou fabriquer ses pro-**

duits ménagers... Plusieurs sont proposés, à nous de choisir selon nos disponibilités. »

Trois séances de coaching sont prévues pour épauler les familles pendant la durée du défi. Et un groupe Facebook a été créé « **pour partager nos expériences et astuces.** »

Des poubelles allégées de 23 % d'ici 2028



La Recyclerie et l'Objèterie sont un des maillons de la filière du réemploi et de la réparation pour diminuer les déchets.

CRÉDIT PHOTO : NÉREA BROUARD

« **Le cadre général défini par l'État, au travers de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), fixe comme objectif de réduire de 15 % en 2030, par rapport à 2010, les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant, entre ainsi en matière Sandrine Roux, directrice de la prévention et de la gestion des déchets ménagers. Une diminution de l'ordre de 23 % des déchets ménagers est donc nécessaire sur la période des six années du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) 2022-2028 pour LTC. Afin de s'inscrire dans la trajectoire de l'objectif national.** »

Ce PLPDM s'articule autour de huit axes dont « **le développement du**

réemploi, de la réparation et du recyclage. Ce qui est déjà en pratique à l'Objèterie et la Recyclerie dont nous devons optimiser les liens avec les différentes filières associées. » Avec la volonté d'une gouvernance participative multi-acteurs et « **l'éco-exemplarité des collectivités. Un diagnostic est en cours dont les conclusions seront appliquées dans un premier temps à mon propre service pour inciter l'ensemble du territoire à s'inscrire dans cette boucle vertueuse.** »

Dans cette même logique, une étude sur la gestion des bio déchets (alimentaires et verts) s'est terminée le mois dernier. « **Nous espérons lancer prochainement une expérimentation sur ce volet.** »

La Régie de quartiers pour broyer ses végétaux

La Régie de quartiers, qui accompagne la réinsertion professionnelle de nombreuses personnes, assure un service de broyage des végétaux à destination des particuliers pour LTC. Il est facturé 25 € les 30 mn pour environ 8 m³ « **sur réservation, précise Thomas Michel, en charge de la prévention des déchets pour LTC. Nous conseillons les regroupements entre voisins pour diminuer le coût de la prestation. Le broyage permet de valoriser ses déchets verts sous forme de compost ou de paillis pour le jardin.** »

« **C'est un élément parmi plusieurs mesures de sensibilisation pour inci-**

ter à réduire le volume des déchets végétaux. Nous proposons, par exemple, des ateliers de compostage ou de jardinage au naturel afin de préserver la biodiversité. On encourage également à ne pas tailler les haies entre mars et août car c'est une période de croissance des arbres et de nidification pour les oiseaux. »

Des aides existent, par ailleurs, à destination des professionnels pour l'achat de broyeurs. « **À hauteur de 30 % de l'achat pour 9 000 € maximum et dans la limite des budgets alloués. Afin de compléter une démarche voulue vertueuse.** »



Les déchets végétaux une fois broyés peuvent servir de compost ou de paillis.

CRÉDIT PHOTO : DR

Tous à vélo sur de nouvelles pistes cyclables

Un vaste projet d'aménagements pour le confort des cyclistes va voir le jour sur l'ensemble du territoire de LTC. Première phase des travaux au printemps prochain.

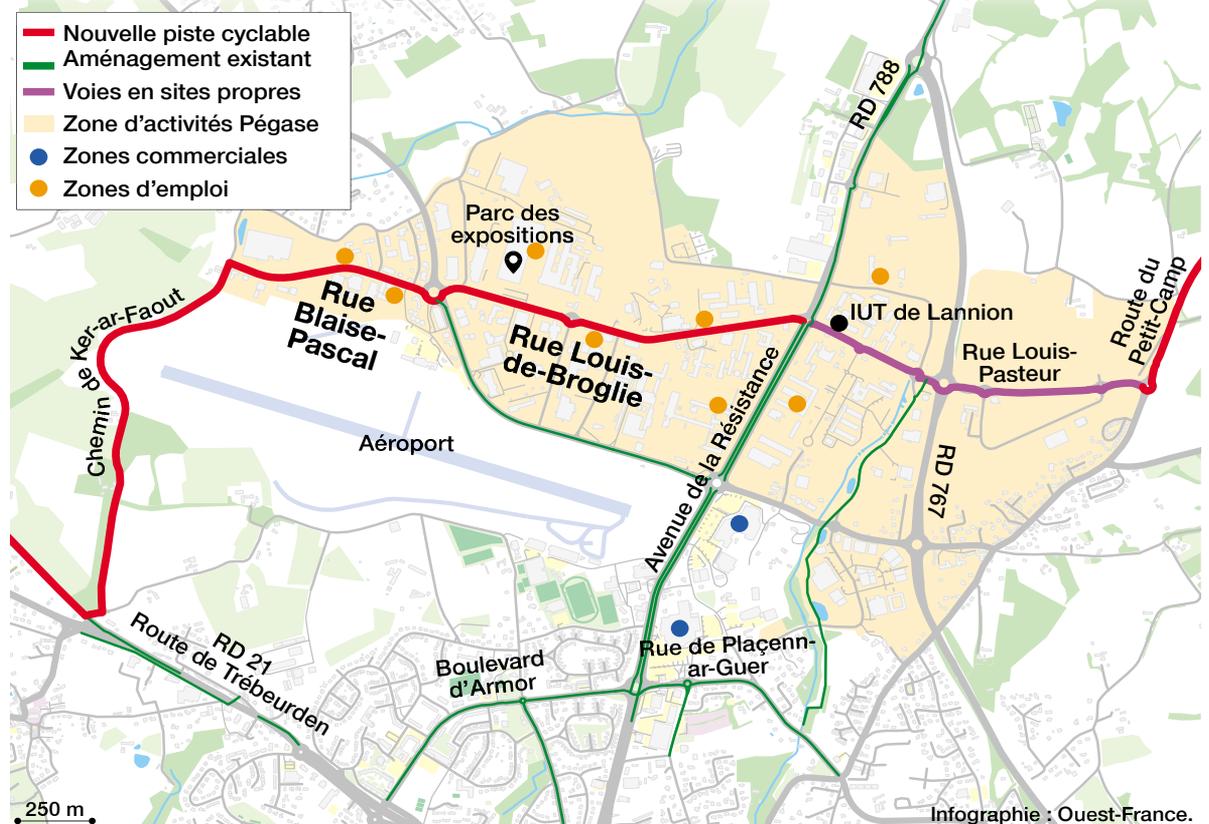
Un schéma des aménagements cyclables a été adopté par LTC en 2021. À ce stade, un diagnostic a été réalisé et a permis d'en définir les priorités. « Il s'agit de développer la pratique du vélo au quotidien sur des trajets courts, synthétise Carine Hue, vice-présidente en charge de la mobilité. Pour desservir des bassins d'emploi importants, des établissements scolaires et des itinéraires vers des lieux dits multimodaux (arrêts de bus, aires de covoiturage, gares...). Pour cela, il faut remédier à ce qui freine la pratique du vélo : les routes non sécurisées en identifiant des itinéraires à réaliser. Ce schéma cyclable a, de plus, été réfléchi, à l'interface des aménagements existants au sein des communes. Avec, pour but, de coordonner les liaisons intercommunales. »

À ce jour, peu d'aménagements cyclables existent sur ces liaisons intercommunales. Même si la Vélo-maritime, itinéraire plus touristique, longe toute la côte de Plestin à Lézardrieux.

De Pleumeur-Bodou à Louannec

L'itinéraire cyclable a été pensé selon deux options. « Soit le vélo emprunte une route avec un trafic tel que sa cohabitation avec les automobilistes ne pose pas de difficulté. Auquel cas, un balisage d'itinéraires alternatifs ou des aménagements ponctuels seront réalisés. Soit la sécurisation des cyclistes nécessite une piste cyclable séparée de la route. » Ce qui est prévu sur la route départementale, pour la première phase des travaux, de Pleumeur-Bodou à Lannion. La piste cyclable sera prolongée à l'entrée de la zone de Pégase jusqu'au rond-point de l'IUT. Un circuit

Aménagement cyclable sur la Technopôle Pégase à Lannion rues de Broglie et Pascal



déjà existant prendra ensuite le relais. Après travaux, l'aménagement cyclable se poursuivra jusqu'à Louannec. « Treize kilomètres en tout, précise Mickaël Thomas, directeur général adjoint à LTC. Les travaux devraient démarrer en juin prochain (rues Blaise Pascal et de Broglie) et, nous l'espérons, être terminés pour la fin de cette même année. » La maîtrise d'ouvrage sera assurée par la ville de Lannion le long du chemin de Ker-ar-Faout. Concernant les routes départementales,

l'Agglo est en discussion avec le Département qui en a la compétence. Montant estimé de cette première phase qui devrait être finalisée d'ici 2026 : un peu plus de 4 millions d'euros.

Ce schéma cyclable d'ampleur, ambitionnant de couvrir les liaisons intercommunales du territoire de LTC, se projette sur une période de 10 à 15 ans pour un montant global estimé de 14 millions d'euros.

La question du stationnement vélo a déjà été prise en compte

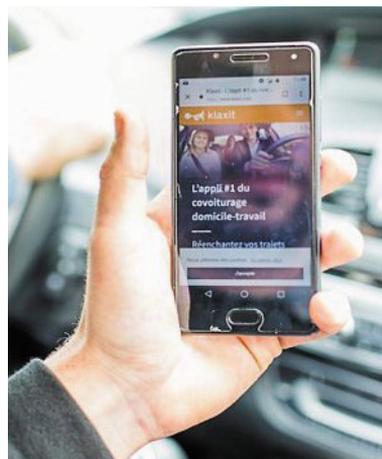
avec 90 places aménagées en 2022. « Lannion Trégor communauté propose par ailleurs la location de vélos à assistance électrique depuis 2011, souligne Carine Hue. 300 Vélek'tros sont disponibles, avec une tarification selon le quotient familial, pour les habitants du territoire afin d'encourager la pratique des deux-roues. Une aide de l'Agglo, en complément de celle de l'État, existe aussi pour l'acquisition de ce mode de locomotion. »

Le covoiturage facilité avec Klaxit

Klaxit est une application smartphone expérimentée en 2019 « pour encourager le covoiturage, explique Carine Hue. Partant du constat qu'il y a en moyenne un peu moins d'1,1 passager par voiture. Initialement c'était uniquement à destination de la zone de Pégase alors qu'aujourd'hui, cela concerne tous les trajets débutants ou finissant dans les 57 communes de LTC. »

Et ça marche plutôt bien « avec, depuis janvier 2022, une moyenne 700 trajets par mois et 3 400 enregistrés, pour 2022, à la fin du mois d'octobre. Soit 1 600 covoitureurs réguliers et 3 600 ponctuellement. En juin, nous avons recensé une centaine de communes d'origine et de destination différentes, de toute l'agglo et au-delà. »

Pour le passager, c'est gratuit. Et pour le conducteur, l'incitation financière de LTC « varie, par passager, entre 2 € de 2 à 20 km, et ensuite jus-



L'appli Klaxit facilite le covoiturage sur l'ensemble des 57 communes de LTC.

CRÉDIT PHOTO : L'OIL DE PACO

qu'à 10 centimes par km jusqu'à 4 € maximum. »

www.klaxit.com

Des transports solidaires pour tous

Deux services de « mobilité solidaire », selon les termes de Carine Hue, existent sur l'agglo. Mobi-tilt concerne les personnes de plus de 80 ans (selon le coefficient familial) ou à mobilité réduite.

Taxi-tilt est accessible pour tous, à partir de 18 ans (également selon le quotient familial), sans solution de transport en commun.

Mobi-tilt et Taxi-tilt peuvent être sollicités pour des rendez-vous médicaux, des démarches administratives, des rencontres familiales ou des loisirs selon un secteur géographique déterminé. 400 usagers utilisent, en moyenne chaque mois, ces deux services.

Sur réservation, 15 jours avant et jusqu'à la veille, auprès de la plate-forme usagers, tél. 02 96 05 55 55.



Mobi-tilt permet aux personnes âgées de plus de 80 ans ou à mobilité réduite de se déplacer sur l'agglo.

CRÉDIT PHOTO : L. LE SAUX

3600

usagers des transports scolaires sur une cinquantaine de circuits du réseau Tilt.

Le service public au plus près de la population

Quatre Espaces France services maillent le territoire de LTC. Impôts, retraite, allocations familiales, le public y est accompagné dans ses démarches administratives.

L'Espace France services de Plestin-les-Grèves est le dernier à avoir ouvert en janvier 2022. L'endroit, rénové récemment, est lumineux, accueillant avec un joli jardin public attenant. Ce mardi après-midi de décembre, Antoine et Annie Le Cam sortent du bureau où ils se sont entretenus avec une agente : Mélissa Hervé. Et ils ont plutôt l'air contents de leur visite. « **Nous sommes venus chercher un renseignement sur la retraite de mon mari**, indique Annie Le Cam. **On a reçu un courrier nous indiquant qu'il n'aurait pas reçu la totalité de ce qu'il lui était dû pour sa retraite. On y voit un peu plus clair maintenant dans les démarches que l'on doit entreprendre.** »

Ne pas laisser repartir une personne sans réponse

Le lieu permet un accès numérique avec plusieurs ordinateurs à disposition, en libre-service, ainsi qu'une imprimante. « **Et bien sûr, ceux qui ne maîtrisent pas l'outil informatique sont bienvenus et aidés**, met en avant Emmanuelle Vallée, responsable des Espaces France services de LTC. **Nous travaillons avec plusieurs partenaires nationaux : la Caf, la Poste, la CPAM, la Carsat, Pôle emploi, les impôts ou encore le Ministère de la justice.** » Et, au sein du territoire, avec une quarantaine d'autres partenaires locaux dont la Mission locale, le Point info habitat... Un conciliateur de justice, par exemple, assure régulièrement des permanences. « **Notre objectif est de ne**



À l'Espace France services de Plestin-les-Grèves Antoine et Annie Le Cam ont pu être conseillés par Mélissa Hervé sur les droits à la retraite de monsieur.

CRÉDIT PHOTO : NÉREA BROUARD

pas laisser repartir une personne sans réponse et, au moins, de l'orienter vers les organismes compétents. »

« Éviter la fracture numérique »

L'Espace France services propose régulièrement des ateliers numériques pour apprendre à utiliser un smartphone et une tablette, gérer ses

documents sur ordinateur et smartphone ou, par une approche plus ludique, créer des cartes de vœux numériques. Ainsi que des animations sur le thème du « Bien vieillir » avec des conseils sur la nutrition ou encore la mémoire...

« **L'objectif est de desservir des secteurs loin des services publics urbains et éviter la fracture numérique** », souligne Christian Jeffroy, vice-

président en charge des Espaces France services. En plus de celui de Plestin-les-Grèves, il en existe trois autres à Cavan, Tréguier et Plouaret ainsi que deux antennes à Penvénan et Pleudaniel. « **Une réflexion concernant l'ouverture d'autres espaces au sud de LTC est en cours. Nous recrutons actuellement une personne pour dresser un état des lieux des besoins.** »

Vingt actions concrètes pour la santé



En septembre, les élèves de seconde des lycées Savina à Tréguier et Pommerit à la Roche-Jaudy ont été accueillis par différents partenaires.

CRÉDIT PHOTO : DR

Au travers du deuxième contrat local de santé établi par LTC avec l'ARS (agence régionale de santé), « **vingt actions sont programmées sur cinq ans**, indique Morgane Marty, directrice santé et cohésion à LTC. **Sur différents axes prioritaires : la santé mentale, le handicap, la prévention de la perte d'autonomie chez les personnes âgées...** »

La prévention au suicide compte parmi ces actions. « **Avec un accompagnement des personnes endeuillées grâce à un partenariat avec les services de police et de gendarmerie ainsi que la fondation Bon Sauveur, qui en est le pilote. Cette cellule, appelée Aliénéa, propose aux familles concer-**

nées un soutien, sous forme de temps de parole, avec un psychologue. »

Autre exemple, « **des professionnels, à Tréguier, nous ont remonté des problématiques de comportements à risque en matière de sexualité chez les jeunes. Nous avons fait rouvrir une permanence les mercredis après-midi du CPEF (centre de planification ou d'éducation familiale). À la rentrée, les élèves de seconde ont été accueillis lors d'un forum avec différents partenaires dont le CPEF, la mission locale, le service jeunesse, le PAEJ (point d'accueil écoute jeunes)...** » Une action qui devrait être reconduite à chaque rentrée.

Aux petits soins pour les anciens

Le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale), également appelé Lannion Trégor solidarité, intervient dans les domaines de services d'accompagnement, les soins infirmiers ainsi que l'aide à domicile. Il assure également un service de portage de repas à domicile pour les seniors ou personnes handicapées (73 bénéficiaires comptabilisés en novembre) sur le pôle de Lézardrieux et ses sept communes. « **Deux tournées sont assurées par quatre agents titulaires, tous les midis, sept jours sur sept**, détaille Morgan Kerjean, administratrice au CIAS. **Des repas chauds équilibrés, élaborés sous la houlette d'une**

diététicienne, et transportés en thermo-palettes. »

Ce service de portage de repas a « **une dimension humaine très importante car ce sont souvent des personnes isolées et fragiles. Nos agents ont tous une appétence pour le lien social et sont une veille supplémentaire pour déceler un problème. Cette possibilité complète les services d'aides ménagères, d'auxiliaires de vie et de soins infirmiers à domicile pour offrir aux personnes âgées une vie agréable tout en restant chez eux.** »

Le budget consacré à ce service de portage de repas était de 324 500 € en 2022.



Chaque midi, quatre agents du CIAS livrent des repas chauds dans le secteur de Lézardrieux.

CRÉDIT PHOTO : L'OIEIL DE PACO

Ty mouss, deuxième maison pour les tout-petits

Au multi-accueil de Pleudaniel, les enfants de 10 semaines à 3 ans sont dorlotés. L'autonomie des plus grands y est encouragée avec un espace conçu à leur échelle.

Ce vendredi matin, les tout-petits, âgés de 10 semaines à 3 ans, arrivent les uns après les autres au multi-accueil Ty mouss. Certains encore ensommeillés, d'autres en pleine forme comme Théodore, tenant à la main un magnifique parapluie vert, ravi de la météo pluvieuse de ce jour-là.

Ty mouss est ouvert de 7 h 30 à 18 h 30, les jeudis et vendredis « parfois en complément d'un mode de garde chez une assistante maternelle », précise Maëlle Layour, éducatrice jeunes enfants et animatrice du Relais petite enfance. « L'accueil peut y être régulier ou occasionnel. Des places en urgence peuvent être envisagées en cas d'arrêt maladie d'une assistante maternelle ou l'hospitalisation d'une maman sans solution pour ses jeunes enfants. »

Tout est conçu à leur échelle

Les photos de l'ensemble des quatre personnes qui composent l'équipe sont affichées dans l'entrée en face des petits portemanteaux et casiers nominatifs des enfants. La salle principale du multi-accueil est organisée en différents espaces : jeux d'imitation, grand tapis pour les bébés, motricité, coin bibliothèque, peinture et dessin ainsi qu'un grand bac rempli de brisures de riz pour s'amuser à transvaser à l'aide de moulinets et écopettes. Un grand fauteuil, appelé « le phare », y est constamment occupé par un adulte « pour assurer la sécurité physique et affective de l'enfant. »



La grande salle du multi-accueil est organisée en différents espaces de jeu. Sur la photo : Maëlle Layour et Théodore.

CRÉDIT PHOTO : NÉREA BROUARD

Ici, « l'autonomie dans les jeux et les activités est privilégiée. Nous ne sommes pas dans la sur stimulation. Tous les jouets sont à portée de main. Bien sûr, si l'on voit pas mal d'enfants autour des livres ou du coin peinture, un adulte vient raconter une histoire ou dessiner avec eux. » Pour les plus grands, l'autonomie est encouragée. Les toilettes sont accessibles librement par des portes battantes avec un petit lavabo adapté. Et leurs repas sont servis dans des

plateaux à compartiment avec des mini-pichets pour qu'ils puissent se servir seuls. Tout est conçu à leur échelle.

« Pour les bébés, que ce soit pour leur sommeil ou leur repas, on s'adapte au maximum à leur rythme. Mais quel que soit l'âge, on essaye d'avoir une approche individuelle avec chaque enfant même si on accueille en collectif. »

Deux fois par an, les parents sont conviés à des goûters. « Et de temps

en temps, on organise des soirées d'échanges avec des professionnels sur le sommeil, les troubles de l'oralité chez le petit enfant ou l'autorité. »

LTC gère deux multi-accueil, en plus de celui de Pleudaniel, à Coatréven et Tréguier ainsi qu'un Relais petite enfance répartis en six pôles. Pour apporter une réponse aux demandes de garde en horaires décalés, l'agglomération vient de publier récemment un document ressource : l'Annuaire extraordinaire, consultable en ligne.

Les Espaces jeunesse créent du lien



Alain (à droite) et Pascal (à gauche), artisans retraités, aidés par Corentin, Naïs et Baptiste devant les jardinières réalisées pour les résidents de l'Ehpad. CRÉDIT PHOTO : DR

À Ploumilliau, l'Espace jeunesse est en cours de rénovation, les ados sont donc accueillis temporairement au centre de loisirs. Jérémie Chartier, animateur jeunesse, les reçoit « hors vacances scolaires, les vendredis soir et samedi après-midi. Et pendant les vacances scolaires, tous les jours du lundi au vendredi, matin et après-midi ainsi que deux soirées dans la semaine. Les jeunes se retrouvent entre eux pour discuter, jouer à des jeux de société, participer à des tournois de consoles ou des concours pâtisseries. Régulièrement, des sorties sont proposées. Au Carré magique, au refuge animalier de Trégrom pour promener les

chiens, au circuit de kart... On organise aussi des séjours : surf, ski... »

Vincent, 16 ans, et Corentin, 17 ans, y viennent depuis qu'ils ont 12 ans. Ils apprécient « la bonne ambiance et de se retrouver entre copains. Surtout l'hiver, ça nous fait un point de rassemblement. »

Les jeunes ne font toutefois pas que s'y divertir. Aux dernières vacances d'automne, ils étaient un petit groupe, épaulés par deux artisans retraités, à fabriquer de grandes jardinières, garnies de plantes pour des tisanes, pour l'Ehpad de la commune.

Deux autres espaces jeunesse similaires existent à Cavan et Plouaret.

Autonomes avec les missions argent de poche

« Trente communes sur les 57 de LTC sont engagées dans le dispositif argent de poche, affirme Romaric Houron, responsable du service animation et information jeunesse à Plouaret. Après une phase d'expérimentation, ce sont les municipalités qui mènent désormais le projet que nous accompagnons en partenariat avec la Ligue de l'enseignement. »

L'objectif est de proposer aux jeunes de 14 à 18 ans de s'investir dans la vie de leur commune à raison de plusieurs missions de 3 heures par jour rémunérées 15 €. « Ça peut être de l'entretien des espaces verts, de rendre visite

aux résidents de l'Ehpad pour leur faire la lecture, leur proposer une promenade ou un jeu de société, énumère le responsable. Ils participent aussi au nettoyage de leurs espaces de vie comme la piste de BMX ou le City stade. Depuis, il y a d'ailleurs beaucoup moins de petites dégradations. »

476 jeunes se sont inscrits dans la démarche en 2022. « C'est une première approche du monde du travail et de ses codes. Un brevet de compétences sociales et techniques leur est remis à la fin de leur mission. Un document qu'ils peuvent valoriser dans leur inscription sur Parcoursup. »



Zoé, Hélina et Clara, encadrées par Jean-Luc agent technique municipal, ont restauré les chaises de la mairie de Plouaret.

CRÉDIT PHOTO : DR

Un mercredi après-midi au conservatoire

775 élèves musiciens s'initient et se perfectionnent à la musique dans ce superbe lieu ouvert en février dernier. Une programmation d'auditions et rencontres artistiques y est aussi proposée.

Le mercredi après-midi, le conservatoire a l'activité d'une ruche, les allées et venues sont incessantes. En arrivant, encore à l'extérieur, je croise un jeune garçon quittant les lieux, son instrument à la main et chantant à tue-tête sous la pluie. Sans doute un morceau qu'il vient de répéter. L'ambiance est déjà là avant d'entrer.

Le bâtiment, l'ancien tribunal réhabilité, est très beau avec sa façade moderne en verre joutée d'un cylindre de cuivre. À l'intérieur, beaucoup de lumière, le charme des anciennes pierres côtoyant des pans de bois clair. Des notes de musique et de chants résonnent un peu partout, issues de l'auditorium, des salles de cours ou d'ensembles.

Plus d'une vingtaine de pratiques instrumentales

« Nous sommes dans les locaux depuis février, rappelle Carlyne Friquet, la directrice. L'enseignement dans les murs de 775 élèves musiciens est notre mission première. Six intervenants sillonnent égale-



Elouan, jeune élève trompettiste, en plein cours avec son professeur Thomas Pellerin.

CRÉDIT PHOTO : NÉREA BROUARD

ment l'agglomération dans une soixantaine d'écoles et crèches. Le public que

nous touchons est intergénérationnel, âgé de 2 mois jusqu'à 90 ans. »

L'équipe est composée de 35 enseignants. Et trois autres sites à Tréguier, Perros-Guirec et au Vieux-Marché contribuent « à diffuser l'enseignement musical sur l'ensemble du territoire de LTC ».

Plus d'une vingtaine de pratiques instrumentales ou musicales y est proposée. Avec plusieurs ensembles : « big band, atelier rock, musique de chambre, traditionnelle ou harmonique... Dès la troisième année de pratique, il est obligatoire de participer à l'un d'eux. Car un axe très important de notre travail est d'accompagner à la production sur scène ».

Régulièrement, le conservatoire s'anime au travers d'événements, auditions ou rencontres avec des artistes. Comme, en décembre dernier, où la violoniste Perrine Bourel est intervenue lors d'un atelier découverte autour du répertoire de musique des violoneux des Alpes du Sud et du Dauphiné. « Une rencontre en lien avec la thématique transversale choisie comme fil rouge de l'année qui est, pour 2022-2023 : la musique et les femmes. »

Connaissez-vous bien le Trégor ?

L'histoire du Trégor est riche. À l'occasion de sa labellisation comme pays d'art et d'histoire, c'est le moment de tester ses connaissances.

Lannion-Trégor communauté vient d'être labellisée pays d'art et d'histoire. Le fruit de trois ans et demi de travail. Un centre d'interprétation du patrimoine devrait voir le jour à Tréguier. Mais au fait, le connaissez-vous bien ?

À l'âge du Fer, le Trégor est habité par les Osismes

✓ Les Osismes ont peuplé l'extrémité occidentale de la péninsule armoricaine. Le Yaudet (Ploulec'h) constituait l'une de leurs villes les plus importantes.

Erwan, originaire du pays de Galles, a fondé Tréguier en y établissant un monastère en 550.

✓ Il s'agit de Tugdual qui fut le premier évêque de la cité trégorroise. La cathédrale porte son nom. Il est considéré comme l'un des sept saints fondateurs de la Bretagne.

En 1426, la paroisse la plus peuplée est celle de Lannion avec 2 100 habitants

✓ Au XV^e siècle, la paroisse la plus peuplée est celle de Plouaret avec 2 100 habitants. Suivent celles de Plestin (1 800), Pleumeur-Gautier et Plougras (1 700).

En 1886, Joseph Le Bihan ouvre L'hôtel de la plage à Trestrignel.

✓ Joseph Le Bihan a ouvert le Grand hôtel qui fait face à la plage de



La plage de Trestel à Trévou-Tréguignec.

CRÉDIT PHOTO : ARCHIVES

Trestraou à Perros-Guirec. Celui-ci connaîtra des transformations au cours du XX^e siècle. Depuis 2022, il connaît une nouvelle vocation, puisqu'il héberge le Kasino.

Sur la fin de sa vie, l'écrivain lannionnais Charles Le Goffic revient dans le Trégor. Il passe ses derniers étés à la villa Rosmapamon à Louanec.

✓ Il s'agit d'Ernest Renan. En 1885, il loue cette maison de maître où il prendra, tous les ans, ses quartiers d'été jusqu'à sa mort. Là, il accueille nombre de ses relations des cercles

littéraires de la capitale, à qui il ne manque jamais de faire découvrir la beauté et la puissance naturelle qui se dégage de sa terre natale.

En 1901, Charles Le Goffic, membre du syndicat d'initiative de Lannion et ses plages devient membre de la Société pour la protection des paysages de France afin de participer à la protection des rochers de Ploumanac'h.

✓ Témoin de la construction des premières résidences secondaires, un phénomène grandissant qu'il

souhaite endiguer, Charles Le Goffic fonde la toute première association de France baptisée syndicat artistique de protection des sites pittoresques de Ploumanac'h.

La plage de Trestel, à Trévou-Tréguignec, détient le pavillon bleu.

✓ Ce label de tourisme durable garantit notamment la qualité des eaux de baignade. La plage de Trestel l'a obtenu chaque année depuis 2015.

Le Lannionnais Émile Orain a balisé ce qui deviendra la première portion du GR 34 entre Beg-Leguer à Lannion et Pors-Mabo à Trébeurden.

✓ C'est en 1968 qu'il défriche cette portion avec un groupe de jeunes résidents d'auberge de jeunesse. En 2018, une plaque rendant hommage au « père » du GR 34 a été posée à Lannion.

La chapelle Saint-Nicolas de Plufur est la première à être construite dans le style Beauchâteau en 1499.

✓ La chapelle de Plufur a été construite dans le style Beaumanoir. Il s'agit de l'édifice emblématique de ce genre d'architecte qu'on retrouve dans plusieurs églises trégorroises, à Trédrez, Trémel ou encore Ploumilliau.